



# MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

## AVIS DE CONVOCATION

### Séance extraordinaire Municipalité de Rivière-Beaudette

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra lundi le 30 mars 2026, à 19h00, au 1010 Ste-Claire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

La participation de tous est grandement appréciée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé  
Directrice générale

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 24<sup>ième</sup> jour du mois de mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 24<sup>ième</sup> jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-six.

Natasha Pagé  
Directrice générale, greffière et trésorière

**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 30 MARS 2026**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi du mandat de services professionnels en architecture pour la construction d'une pergola en bois;
4. Octroi du mandat de service professionnels en architecture de paysage pour le réaménagement du parc au centre multifonctionnel;
5. Autorisation de dépense pour l'achat d'un module de membrane et le remplacement d'un dégrilleur à la station pointe Lalonde;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.